



Essais N° 1-2-051

Certificat d'accréditation

N° : 1-2-051 Rév 01

L'Organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC), crée par décret n° 05-466 du 06 décembre 2005, atteste que :

Sonatrach/Activité LQS/Division GNL et GPL Complexe GL17

Adresse : BP 96, Bethioua, Oran - Algérie

Possède les compétences requises pour effectuer des activités d'essais conformément à la norme ISO/IEC 17025 : 2017 et aux règles d'application d'ALGERAC.

La portée d'accréditation et les sites concernés sont décrits dans l'annexe technique qui fait partie intégrante du présent certificat.

Durant la validité du présent certificat, l'organisme s'engage à respecter les exigences de l'accréditation.

ALGERAC est signataire des accords de reconnaissance multilatérale avec l'European co-operation for Accreditation EA-MLA et des accords de reconnaissance mutuelle avec l'International Laboratory Accreditation Cooperation ILAC-MRA.

Date de prise d'effet : 12/09/2025
Date de fin de validité : 11/09/2029

La Directrice Générale

BOULSNANE Wafa



Date d'octroi de l'accréditation initiale : 12/09/2022

ANNEXE TECHNIQUE
Rév 01 : (12/09/2025)

L'Organisme Algérien d'Accréditation atteste que :

Nom : SONATRACH/Activité Liquéfaction et Séparation Division GNL et GPL / Complexe GL1Z Adresse : BP 96, Bethioua, Oran - Algérie
--

Satisfait aux exigences de la norme **ISO/IEC 17025 :2017** et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'essais « Analyses physico-chimiques des produits pétroliers », pour son site et unité technique suivants :

SITE CONCERNÉ	Laboratoire du Complexe GL1Z Adresse : BP 96, Bethioua, Oran - Algérie Contact : Mme MEKKAOUI Souad Tél : 06 98 86 04 29 Fax : / Adresse électronique : Souad.Mekkaoui@Sonatrach.dz
----------------------	--

Unité technique concernée : Analyses physico-chimiques du GNL.

Cette accréditation est la preuve de la compétence technique du laboratoire pour les activités susmentionnées et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management de la qualité adapté.

(cf. communiqué conjoint ISO/ILAC d'Avril 2017)

Date de prise d'effet le : 12/09/2025

Date de fin de validité le : 11/09/2029

Pour le Directeur Général et par délégation
Chef de Département Laboratoire Essai
IZEBBOUDJEN REKIA

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule et remplace toute annexe précédemment émise.

- Unité technique : Analyses physico-chimiques du GNL

Pétrochimie/Raffinage du pétrole				
Analyses physico-chimiques des produits pétroliers/ Analyse du GNL par chromatographie en phase gazeuse				
Objet	Caractéristiques mesurées ou recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Prestation réalisée en Laboratoire (L) et/ou Site client (S)
Mélange de Gaz Naturel	Azote (0.01 à 100 %)	Chromatographie en phase gazeuse	ASTM D1945-14 (2019)	L
	Méthane (0.01 à 100 %)			
	Ethane (0.01 à 100 %)			
	Propane (0.01 à 100%)			
	Iso-Butane (0.01 à 10 %)			
	n-Butane (0.01 à 10 %)			
	Iso-Pentane (0.01 à 2 %)			
N-Pentane (0.01 à 2 %)				

« Portée fixe : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en les respectant strictement ».

Responsable d'accréditation : REHALI Lilia